

# Confolens Mag'

bulletin municipal n°9 / juin 2015



## **BUDGET**

Un budget à  
l'économie

## **SEP DU CONFOLENTAIS**

50 ans d'histoire

## **LA GAULE CONFOLENTAISE**

La doyenne des  
associations  
confolentaises





# ÉDITO

## Chers Confolentais,

Ce nouveau numéro du magazine municipal est largement consacré à l'eau et aussi à un dossier essentiel sur le budget de la ville.

La problématique de l'eau et de la gestion des milieux aquatiques est connue de tous. Ce qui l'est moins, ce sont tous ses acteurs, institutionnels, publics ou privés qui œuvrent chaque jour à la préservation des milieux aquatiques et à la bonne qualité de l'eau. Ce bulletin est l'occasion de les mettre en lumière.

Et puis notre cité, qui tire son nom du confluent de la Vienne et du Goire, est associée naturellement à l'eau. L'eau, c'est la vie et elle rime à Confolens avec plaisir, détente et rencontres.

S'agissant du budget, notre leitmotiv est l'économie. Face aux baisses sans précédent des dotations de l'État en 2015 et celles annoncées pour 2016 et 2017, notre équipe municipale a élaboré son Budget dans un contexte de forte maîtrise des dépenses. Une gestion rigoureuse des fonds publics fondée sur une réduction globale des charges de fonctionnement nous permet de maintenir une politique ambitieuse de développement et d'attractivité de notre commune.

Pour cela, notre budget 2015 s'articule autour de quatre axes et objectifs majeurs.

- Un programme d'investissements structurants concernant le

lycée, le nouvel hôpital, l'entretien de nos voiries et des espaces publics.

- Une action menée au quotidien en faveur de l'éducation, de la petite enfance et de la jeunesse avec la rénovation des infrastructures sportives et la mise en œuvre, en lien avec les équipes pédagogiques, d'un véritable projet éducatif territorial.
- La volonté réaffirmée de renforcer le rayonnement de notre ville, par le biais d'un développement touristique fort s'appuyant sur une réelle dynamique événementielle et festivalière.
- L'application du bien vivre ensemble relayée par les comités de quartier, le tissu associatif, économique et l'action de solidarité au plus près de nos concitoyens les plus fragiles.

Je vous encourage à profiter et à participer aux nombreuses manifestations estivales : fêtes de la musique et du 14 juillet, marchés de producteurs, Vendredis de l'été aux arènes Crevelier, activités sportives et nautiques de l'aire de loisirs des Roches Bleues et de l'Été actif...

Ces succès de l'été dernier sont autant d'encouragements à poursuivre l'action pour laquelle vous nous avez élus en mars dernier et que nous souhaitons encore amplifier en 2015, dans l'intérêt de tous les Confolentais.

Fidèlement à vous.

## SOMMAIRE

3 — Infos mairie

10>11 — SEP

Les conseils énergétiques du C.C.A.S.

4>5 — Budget

12 — AGUR

Les conseils énergétiques du C.C.A.S.

Les conseils énergétiques du C.C.A.S.

6 — Gestion de l'eau

13 — Piscine

Les conseils énergétiques du C.C.A.S.

Les conseils énergétiques du C.C.A.S.

7>9 — SIGIV

14>15 — Pêche

Les conseils énergétiques du C.C.A.S.

Les conseils énergétiques du C.C.A.S.

15 — Les roches bleues

Les conseils énergétiques du C.C.A.S.

## NUMÉROS UTILES

Mairie : 05 45 84 01 97

Médiathèque : 05 45 84 01 97

Point d'Accès au Droit :

05 45 84 94 56

OURS

Directeur de la publication :  
Jean-Noël DUPRÉ, Mairie de Confolens,  
05.45.84.01.97

Crédits photos :  
Ville de Confolens, Annie Grandjean,  
Chantal Dumasdelage, Julie Pasquier,  
Jean-Noël Dupré

Comité de rédaction :  
Commission Communication de la Ville  
de Confolens, 05.45.84.01.97

Conception graphique & maquette :  
Atelier W110  
www.atelierw110.com

Impression : Éclaircy  
Imprimé à 1400 exemplaires

Édition : Ville de Confolens

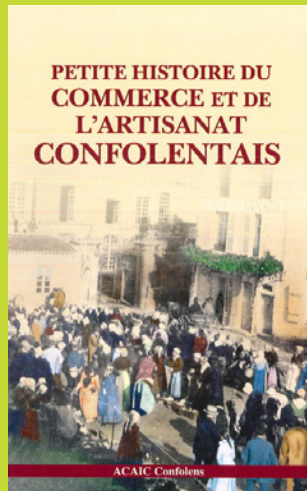
## ● Un livre sur le commerce et l'artisanat confolentais

L'Association des commerçants, artisans et industriels du Confolentais (ACAIC) a fait paraître un ouvrage sur le commerce et l'artisanat du Confolentais. Intitulé *Petite histoire du commerce et de l'artisanat confolentais*, l'ouvrage a été présenté lors de l'assemblée générale de l'association le 15 avril dernier. La rédaction a été confiée à l'historien local, Pierre Boulanger, décidément très actif en cette année 2015.

**Le livre est en vente à la Maison de la Presse.**

**> Plus d'informations :**

**> Boulanger Pierre, *Petite histoire du commerce et de l'artisanat confolentais*, ACAIC Confolens, 2015, 42 pages.**



## ● Platanes

Les images étaient assez impressionnantes. Six platanes de l'avenue de la Libération ont été coupés le 26 mars dernier par la société El Aquitaine en raison de leur mauvais état de santé phytosanitaire et suite à la décision de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. S'il est toujours regrettable de voir partir des éléments de notre patrimoine végétal, le spectacle de ces troncs « vidés » de l'intérieur justifiait amplement cette décision.



## ● Forum des métiers

Confolens accueillait le 26 mars dernier à la salle du Moulin le deuxième forum des métiers à l'initiative des chefs d'établissement des sept collèges du territoire : Confolens, Chabonais, Roumazières, Champagne-Mouton, Montemboeuf, Chasseneuil et Ruffec. Une réussite pour les 450 collégiens qui ont pu s'informer auprès de 25 entreprises locales.



## ● 55 ans de Lo Gerbo baudo

L'association fêtera ses 55 ans d'existence le 26 septembre prochain à la salle du Moulin avec un spectacle et un repas suivi d'un bal folk.



• 16h30 : Ferme Saint-Michel, spectacle de Lo Gerbo Baudo (enfants et adultes) Ouvert à tous - Participation libre.

• 19h : à la salle du Moulin, apéritif suivi d'un repas et d'un bal folk. Prix = 25 Euros. Entrée bal folk seul (à partir de 21h) = 7 Euros.

Pour ceux qui désirent en savoir plus sur l'histoire de ce groupe de tradition

limousine, n'oubliez pas l'ouvrage de Jean-Louis Quériaud, *Lo Gerbo Baudo*, ambassadrice de la Charente-Limousine toujours en vente à la Maison de la presse à Confolens et à la supérette de Lesterps.

## ● Train touristique

Le 19 avril dernier, le train touristique de l'association Chemin de fer de Charente-Limousine embarquait ses premiers passagers. Une escapade champêtre entre Confolens et Roumazières désormais disponible sur réservation et qui permet d'admirer la nature verdoyante de notre Charente-Limousine. Pour information, le dernier train transportant des passagers sur cette voie ferrée date de 1939 !

**> Plus d'informations :**

**> Chemin de fer Charente-Limousine :  
05.45.71.16.64**

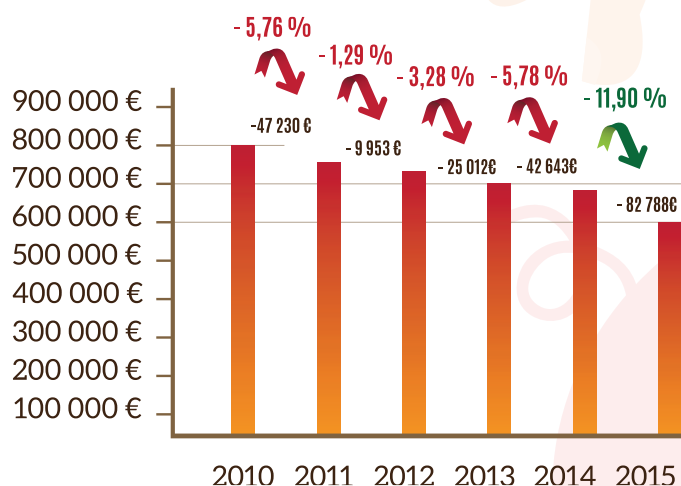
**[www.cf-charentelimousine.fr](http://www.cf-charentelimousine.fr)**



# UN BUDGET CONTRAINT MAIS AMBITIEUX

La situation devient extrêmement tendue pour les collectivités locales qui doivent apporter leur contribution à la réduction des déficits publics.

Depuis l'année 2014, les collectivités voient leurs dotations baisser de manière significative pour contribuer à l'effort de redressement des finances publiques imposé par l'État.



En 2014, cette économie était de 1,5 milliards pour l'ensemble des collectivités. Elle est dorénavant de 3.7 milliards chaque année jusqu'en 2017 pour aboutir à une économie globale d'un peu plus de 12 milliards. Pour Confolens, cette mesure est accentuée par un fléchissement de la population.

La baisse des dotations est de 200 000 euros depuis 2010 et devrait baisser de 200 000 euros d'ici à 2017.

Parallèlement à cette baisse de recettes, de nouvelles charges ont été imposées aux collectivités comme l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires et le traitement des autorisations de droits du sol. Pour la Ville de Confolens, cela représente une charge supplémentaire de plus de 20 000 Euros.

## PLAN D'ÉCONOMIES SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	BAISSE DES DOTATIONS D'ÉTAT ET TRANSFERT DE CHARGES	
	baisse 2014	baisse 2015
Dotation forfaitaire	42 643,00 €	82 159,00 €
Autorisations du droit du sol		5 000,00 €
Temps d'activités périscolaires		12 079,00 €
	42 643,00 €	99 238,00 €

	ÉCONOMIES RÉALISÉES SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
	économie 2014	économie 2015
ASSURANCES		44 983,37 €
GAZ	32 968,00 €	24 318,10 €
TRANSPORTS		2 090,00 €
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS		8 922,05 €
PHOTOCOPIEURS		7 847,00 €
COMMUNICATIONS		1 354,91 €
SALAIRE Chargé Directeur des Services	12 649,10 €	26 231,00 €
SALAIRE Chargé Animateur Commercial		7 707,00 €
SALAIRE Chargé retraite Services Techniques	15 174,93 €	33 600,70 €
	60 792,03 €	157 054,13 €

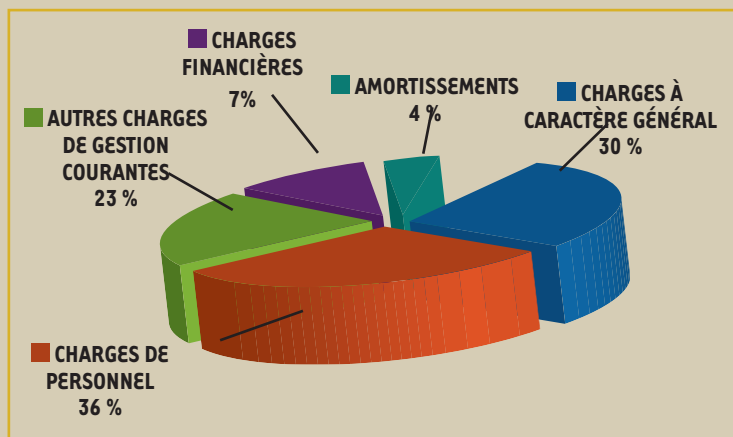
Pour y faire face, la nouvelle municipalité a initié d'importantes économies en matière de fonctionnement dont la mesure la plus symbolique a été la baisse de 10% des subventions aux associations. Cette mesure lourde de conséquences est malgré tout nécessaire à l'effort consenti par chacun des partenaires.

Celui-ci sera poursuivi en matière de dépenses de fonctionnement et renforcé par une mutualisation à l'échelle intercommunale. Le Directeur Général des Services mutualisé entre la Ville de Confolens et la Communauté de communes du Confolentais depuis le mois de mars en est la première manifestation concrète et nous procure dès cette année une économie de 26 000 euros.

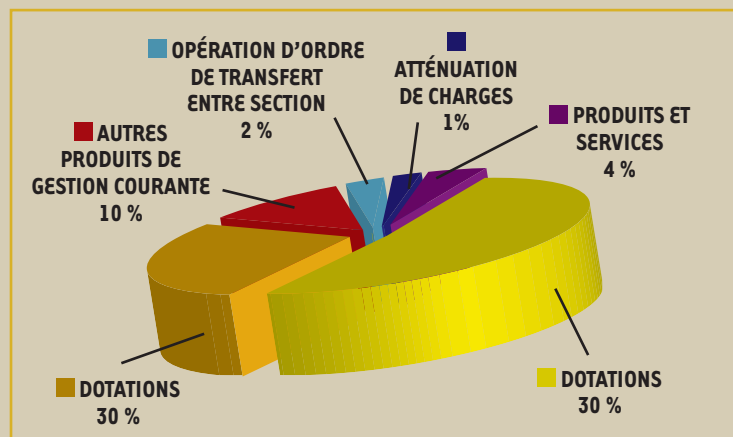
**C'est donc un budget d'investissement contraint qui vous est proposé. La crainte d'une baisse des investissements par les collectivités locales est maintenant réelle et va impacter directement le tissu économique local déjà fortement fragilisé.**



## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2014



## RÉCETTES DE FONCTIONNEMENT 2014



**Pas d'augmentation des taux d'imposition et maintien de la bonne santé financière des comptes de la Ville.**

Malgré les contraintes qui pèsent sur les finances locales, la municipalité a pu mettre en place un programme d'investissement structurant pour notre commune en particulier pour le développement de la pratique sportive et en matière sociale. Le dossier le plus important cette année a concerné la réalisation des voies de l'hôpital, levier essentiel du développement de notre commune.

### INVESTISSEMENTS ET PRINCIPAUX TRAVAUX 2015 :

- Voie de l'hôpital, bassin d'eau pluviale, parking du lycée : 325 000 €
- Epicerie sociale : 100 000 €
- Stade annexe de la Tulette : 82 000 €
- Voiries urbaines et trottoirs : 37 464 €
- Equipements des Services Techniques : 29 500 €
- Equipements camping : 25 000 €
- Chapelle de la Commanderie : 25 000 €
- Sanitaires centre-ville : 20 000 €
- Stade du Pigeonnier : 18 140 €
- Bâtiments communaux : 8 792 €
- Auto laveuse et tables salle des fêtes : 6 200 €
- Equipements informatiques des écoles : 5 700 €



# LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Schéma récapitulatif des différents maillons de la gestion des milieux aquatiques.  
De l'Europe à notre territoire.

EUROPE

Directive européenne sur l'eau (DCE) 23/10/2000

- Gestion de l'eau
- Prise en compte de toutes les masses d'eau
- Notion de bon état écologique
- Une logique de résultat

CADRE JURIDIQUE

Loi Grenelle 2 du 12/07/2010

LEMA (Loi sur l'eau et les milieux aquatiques) Décembre 2006

FIXE LES ORIENTATIONS

- Elus
- Usagers
- Etat et Etablissements publics

FRANCE

Shéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE Loire-Bretagne)

ELABORE

Comité de bassin Loire-Bretagne

FIXE LES ORIENTATIONS

GERE ET FINANCE

Agence de l'eau Loire Bretagne

- En charge de l'animation du SAGE

FIXE LES ORIENTATIONS

TERRITOIRE

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE Vienne)

ANIME

Etablissement public territorial du bassin de la Vienne (EPTB)

ELABORE

Commission locale de l'eau (CLE)

- Elus
- Usagers
- Etat et Etablissements publics

APPLIQUE LES PRÉCONISATIONS DU SAGE

- Bureau du syndicat
- Elus communaux

Syndicat Intercommunal des bassins de Goire, de l'Issoire et de la Vienne (SIGIV)

**Sep, Agur, Saur** : Attention à ne pas mélanger gestion des milieux aquatiques et gestion de l'eau potable. Le syndicat d'eau potable (Sep) alimente en eau potable ses abonnés. Le Sep passe par une entreprise privée, AGUR, pour l'entretien, la production et la distribution de l'eau. Enfin, la SAUR s'occupe de l'assainissement, la gestion des eaux usées avant leur retour dans le milieu naturel.



# LE SIGIV, UN OUTIL DE RESTAURATION DE LA QUALITÉ DU MILIEU AQUATIQUE EN CHARENTE- LIMOUSINE



Syndicat Intercommunal des bassins  
du Goire, de l'Issoire et de la Vienne  
en Charente limousine

Présentation du Syndicat Intercommunal des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne (SIGIV), relais et moteur essentiel dans la gestion des milieux aquatiques

## Le SIGIV en quelques mots

Trois années de concertation avec les acteurs du territoire ont été nécessaires pour donner naissance au Syndicat Intercommunal des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine, créé le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le SIGIV est doté d'une compétence de gestion des milieux aquatiques (entretien et restauration) et non de l'eau potable.



Benoît Savy, président du SIGIV

*Benoît Savy, maire de Montrollet et président du SIGIV, entend trop souvent ce raccourci : « On nous confond souvent avec le SEP (syndicat d'eau potable). Or celui-ci amène l'eau que l'on va boire, c'est lui qui remplit la bouteille. Le SIGIV, c'est le jardinier qui va faire en sorte que rien n'affecte cette eau en amont, qui nettoie*

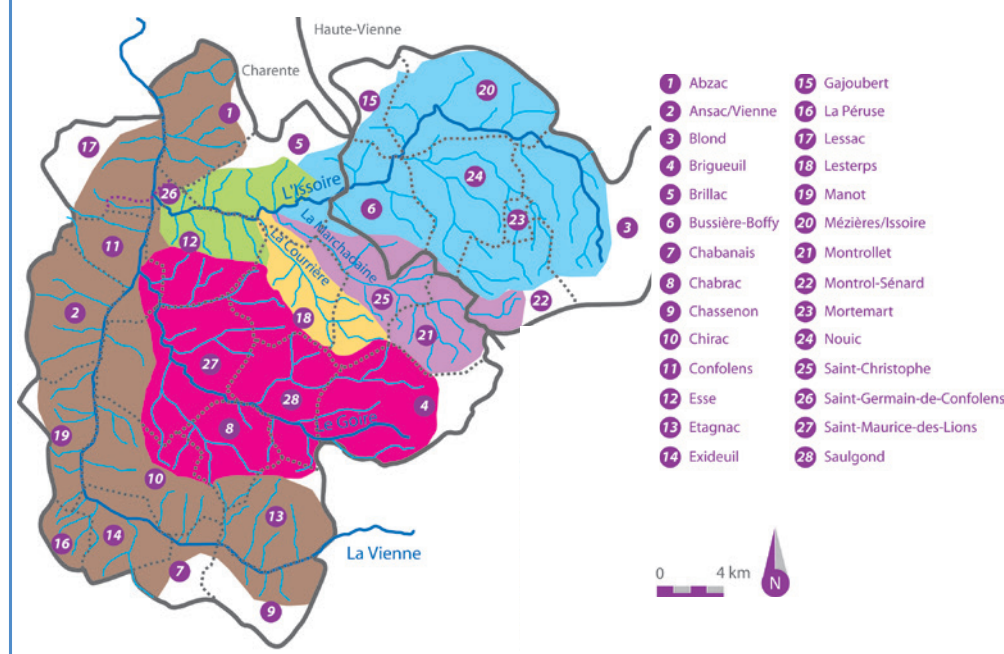
*l'entonnoir utilisé pour remplir la bouteille »*

Le SIGIV travaille en partenariat avec l'Établissement public territorial du bassin de la Vienne chargé de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vienne (SAGE). Pour résumer, ce SAGE, « c'est une sorte de catalogue de préconisations qui indique les priorités en matière de gestion des milieux aquatiques que le SIGIV applique sur le terrain dans ses actions de restauration du milieu aquatique ».

Le SIGIV couvre ainsi un bassin-versant qui comprend 28 communes réparties sur les départements de la Charente et de la Haute-Vienne.

Il est administré par un Comité syndical dans lequel chaque commune membre est représentée par un délégué nommé et ayant une voix délibérative. Le Comité se réunit à 4 à 5 reprises au cours de l'année et le Président est chargé de l'exécution des délibérations.

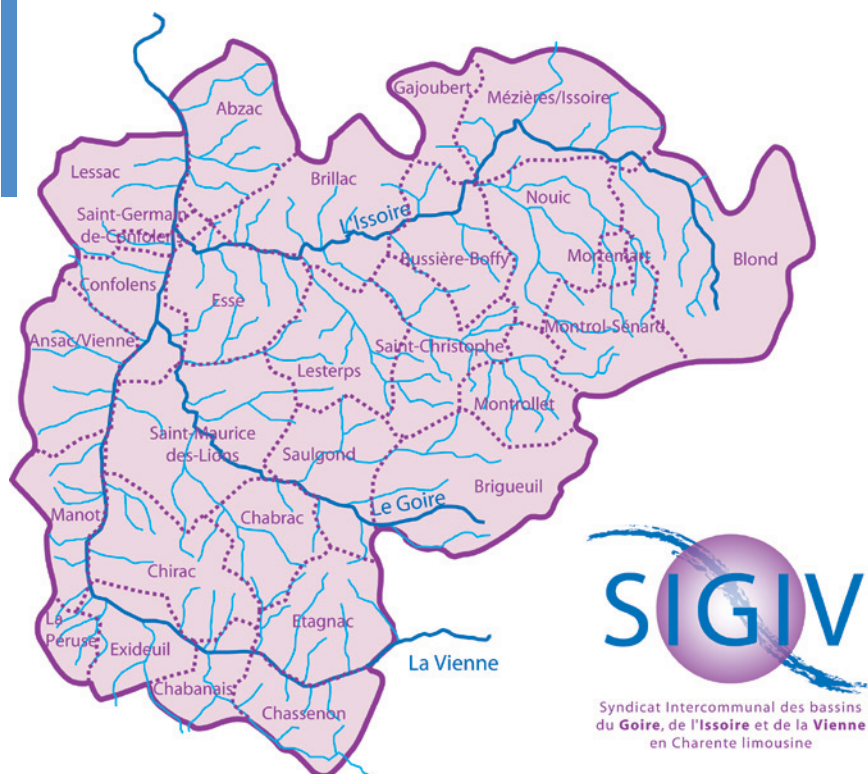
## Les communes et les six sous-bassins du SIGIV



## Composition du bureau :

- Président : Benoît SAVY
- Trois vice-présidents : Serge FLAYAC, Gérard AIRAUD, Claude BARON
- Quatre membres : Thomas DELEPIERRE, Alain DUVAL, Jean-Claude BRUNET et Roland FOURGEAUD

Son budget est de 300 000 euros. Les 28 communes participent à hauteur de 50 000 euros. L'apport par commune prend en compte les critères suivants : surface de bassin, potentiel fiscal, population.



## Le SIGIV en chiffres

- 1<sup>er</sup> janvier 2014 : date de création du SIGIV
- 1 technicien médiateur de rivière
- 8 membres dans le bureau
- 28 communes concernées
- 650 km de cours d'eau sur le territoire de référence
- 700 km<sup>2</sup> de bassin versant
- 300 000 euros de budget

## Les enjeux du SIGIV

Deux phases distinctes vont animer le SIGIV sur les 5 prochaines années :

Une première phase d'étude et de diagnostic d'un an sur l'ensemble du périmètre menée par un bureau d'étude mandaté et qui doit aboutir à la rédaction d'un contrat territorial, mission du technicien médiateur, Nicolas Thuaire.

Une deuxième phase sur 4 ans qui reprendra le plan d'action défini dans le contrat territorial des milieux aquatiques (CTMA)

« On a démarré le plus rapidement possible la première phase », explique Benoît Savy. « Grâce à cette structure, nous allons récupérer une certaine somme d'argent pour mener à bien les interventions. C'est une manne de 1.2 millions d'euros sur 5 ans engagée dans le CTMA. Il faut savoir que quand le syndicat mobilise 1 euro, il récupère 4 ou 5 euros de subvention »

Enfin, dernier enjeu et pas des moindres, faire connaître le SIGIV. Son président annonce « la rédaction d'un document de cadrage mentionnant l'organisation du syndicat, ses domaines d'intervention et qui sera destiné aux élus et au grand public ».

**En avril est d'ailleurs sortie la première feuille d'information disponible dans toutes les mairies.**

## Missions du SIGIV

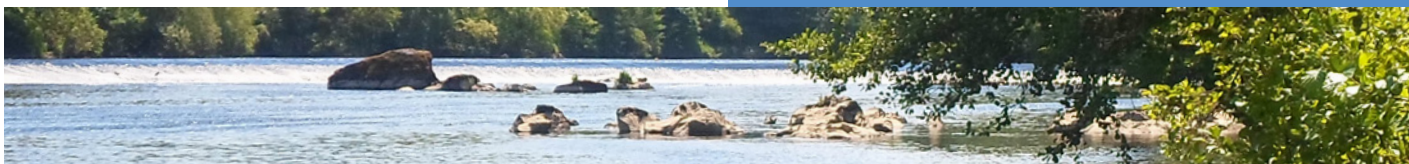
- Les études et inventaires, les travaux d'aménagement et de restauration, la gestion, l'entretien et la mise en valeur du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine ainsi que leurs affluents
- La maîtrise foncière de terrains stratégiques pour la gestion de l'eau
- Le suivi et l'évaluation du programme d'actions
- Les opérations de sensibilisation, de communication et de promotion auprès de tout type de publics concernant les actions syndicales, la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

## Comment le SIGIV intervient-il ?

Il faut savoir que l'entretien des cours d'eau non navigables relève du propriétaire. Mais en cas de non entretien, la structure se substitue au propriétaire. Une fois que le SIGIV intervient, deux montages peuvent être effectués :

- Soit le privé participe financièrement
- Soit ce sont des actions gratuites financées par le syndicat.

Le choix varie selon les enjeux mais l'important est de « sensibiliser les propriétaires ».





## Le contrat territorial des milieux aquatiques (CTMA)

### A quoi sert un CTMA ?

- 1 - Établir un diagnostic
- 2 - Construire un programme d'action
- 3 - Hiérarchiser les actions et leurs portées sur le territoire

### Exemples d'actions :

- Lutte contre les plantes envahissantes
  - Restauration de la continuité écologique
  - Acquisition financière de zones humides remarquables
  - Restauration des berges ou du lit mineur
  - Améliorer la gestion des prélèvements dans les cours d'eau
- Avec une particularité de notre bassin versant, la présence de nombreux étangs (plusieurs centaines).

## Les partenaires sur le territoire

### Intercommunalités

Communauté de communes du Confolentais, Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne, Syndicat Mixte Vienne-Goire, Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Son-Sonnette, Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses affluents, Syndicat de Pays de Charente Limousine.

### Partenaires techniques et financiers

Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil Régional de Poitou-Charentes, Conseil Régional du Limousin, Conseil Général de la Charente, Conseil Général de la Haute-Vienne, Etablissement Public Territorial de Bassin de la Vienne, Direction Départementale des Territoires de la Charente, Direction Départementale des Territoires de la Haute-Vienne, Service départemental de l'ONEMA 16, Fédération Départementale de Pêche de la Charente, Chambre d'Agriculture de la Charente, CETEF de la Charente, Charente Eaux, FREDON Limousin, FREDON Poitou-Charentes, Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes, Associations de pêche locales de Confolens et de Saint-Maurice-des-Lions...

.....

### **Syndicat intercommunal des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine**

#### **Siège Administratif :**

**8, rue de la Fontaine des Jardins - 16500 CONFOLENS**

**Tél : 05-45-84-14-08 / Fax : 05-45-85-58-38**

**Tél pro : 07-85-48-87-43**

**Courriel : tmr@sigiv.fr**

## Nicolas Thuaire



### Technicien médiateur

L'exercice de la compétence de gestion de l'eau et des milieux aquatiques requière la présence d'un agent pour mener les nombreuses missions, qu'elles soient spécifiques ou plus générales. Depuis le 1er juillet 2014, le syndicat de rivière dispose des compétences d'un technicien de rivière qui assure la gestion administrative de la structure, l'élaboration et la conduite du contrat territorial ainsi que son animation.

*Nicolas Thuaire, technicien médiateur du SIGIV*

Titulaire d'un diplôme de master en géographie, spécialisé dans la gestion des milieux naturels, Nicolas THUAIRE connaît bien cette fonction pour l'avoir déjà exercée pendant 6 ans, dans une structure similaire, en Moselle. Originaire du département de l'Indre, il apprécie particulièrement les randonnées nature et les activités de plein air pour lesquelles le Confolentais lui offre tout loisir.

## LA SEMAINE DE L'EAU

### **Le SIGIV a initié une semaine sur l'eau du 10 au 17 mai 2015.**

Cette semaine entraine dans le cadre de l'enquête publique sur l'eau. Elle fut donc portée par le SIGIV avec la participation du Centre de plein air de Lathus qui gère le label CPIE Val de Gartempe (centres permanents d'initiatives pour l'environnement).

Des animations gratuites pour les particuliers et les élus ont eu lieu :

- Sensibilisation à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Hydromorphologie
- Patrimoine et eau
- Moulins
- Animations scolaires...



Station de pompage des eaux de Bellevue

## 2015, ANNÉE ANNIVERSAIRE POUR LE SEP DU CONFOLENTAIS

50 ans d'existence pour le Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable du Confolentais (Siaep). Ça valait bien un coup de projecteur

### Un peu d'histoire...

**1960.** A l'initiative du Docteur Perrot, maire de Confolens, un syndicat de travaux voit le jour à la mairie de Confolens.

**1965.** Après cinq années d'existence virtuelle, le syndicat de travaux devient le Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable du Confolentais, plus communément appelé aujourd'hui Sep du Confolentais.

Cet EPCI a ensuite connu d'autres dates importantes en l'espace d'un demi-siècle. On retiendra bien entendu l'inauguration du barrage à St Germain mis en eau en janvier 1972 ou plus récemment la construction de la nouvelle usine de pompage et de traitement des eaux de Bellevue en 2006 (coût : 4 millions d'euros).



### Le Sep aujourd'hui

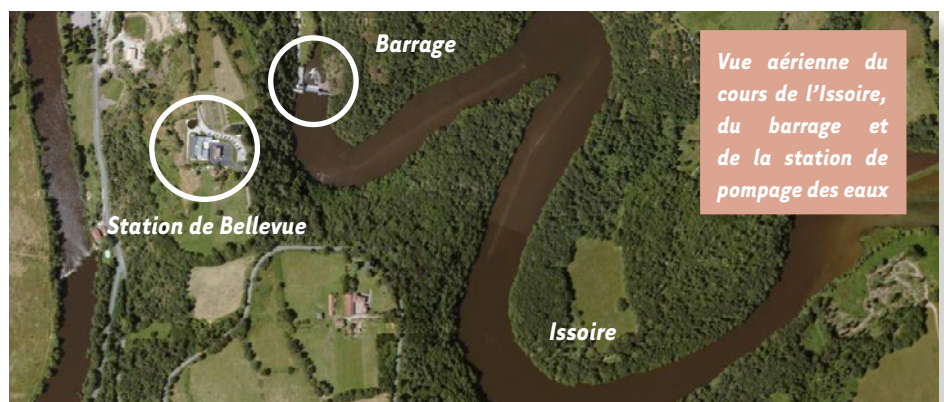
**La fonction du syndicat n'a pas changé : alimenter en eau potable l'ensemble des abonnés.**

Il alimente aujourd'hui 19 communes, soit près de 7900 abonnés avec 840 000 m<sup>3</sup> d'eau vendus chaque année qui parcourt les 800 km de réseau d'eau potable.

Son bureau est composé d'un président, Serge Flayac et de trois vice-présidents, Jean-Claude Mérine, Patrick Denis et Bernard Lebœuf. Chaque commune dispose de deux délégués soit 38 délégués au total.

Son budget de fonctionnement est de 2 millions d'euros et d'1 million d'euros pour l'investissement.

Quatre personnes travaillent au syndicat : deux pour l'administratif en charge de la comptabilité, de la gestion administrative classique (suivi des dossiers), du budget et des investissements et deux autres personnes sont en charge de l'entretien (petits travaux et espaces verts) autour des ouvrages et de l'Issoire.



Vue aérienne du cours de l'Issoire, du barrage et de la station de pompage des eaux



## Le Sep assure quatre missions principales

- La gestion du barrage (ressource)
- S'assurer de l'entretien de la station d'eau potable
- Gérer le réseau de manière à avoir le minimum de fuites
- Assurer la facturation auprès des abonnés

Le Sep est propriétaire de tous les ouvrages (réservoirs, station, barrage, terrains autour du barrage...). Il a investi 2 millions d'euros en 3 ans, les derniers dossiers étant la prise d'eau de secours sur la Vienne au lieu-dit « Le Moulin Brûlé » ou encore des travaux sur le barrage.

## Le Sep et AGUR

Depuis sa création, le syndicat d'eau potable passe par une entreprise privée pour l'entretien, la production et la distribution de l'eau ainsi que les relevés de compteurs. C'est aussi cette dernière qui édite les factures pour le compte du syndicat.

Depuis 1965, trois contrats de 8, 30 et 12 ans se sont succédé, l'entreprise SAUR remportant à chaque fois les différents appels d'offre. Mais depuis la fin du mois de février de cette année, c'est la société Agur qui gère le service de l'eau dans le Confolentais pour une durée de 14 ans.

## Le traitement de l'eau

Une heure. C'est le temps de traitement moyen de l'eau à la station de Bellevue. L'eau est d'abord prélevée dans le barrage qui dispose d'une retenue de 300 000 m<sup>3</sup>. Différents traitements interviennent ensuite :

- Pré-oxydation : suppression du fer et du manganèse par ce réservoir.
- Élimination des particules en suspension avec le flottateur
- Élimination de molécules pesticides ou médicamenteuses avec le carboflux, un décanteur
- Correction de l'acidité de l'eau (PH)
- Filtration : membrane d'ultrafiltration qui élimine le biologique (bactéries, virus)
- Chloration pour éviter que l'eau soit de nouveau infectée durant son trajet

Des contrôles sanitaires sont régulièrement effectués voire en continu (autosurveillance, ARS).

Une fois que l'eau est traitée, elle est acheminée vers le réservoir de tête situé à Périssac (Esse). Ce réservoir de 800 m<sup>3</sup> demande de l'eau automatiquement. Chaque jour, 2800 m<sup>3</sup> d'eau sont fournis par ce réservoir.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville de Confolens a attendu 1990 pour intégrer le Sep du Confolentais. En effet, jusqu'à cette date, la commune s'alimentait en eau potable par l'intermédiaire d'une station de pompage située derrière l'ancien supermarché Casino, près des jardins familiaux. Cette station est encore visible aujourd'hui.



## Un fascicule pour fêter les 50 ans du SEP

Serge Flayac a demandé à Pierre Boulanger, historien de Manot, de retracer l'histoire du syndicat dans un fascicule qui devrait paraître en juin 2015. Il sera présenté lors de l'assemblée générale du Sep puis mis à la vente en librairie.

L'historien y évoque entre autres les différents ouvrages réalisés, le prix des travaux pour résoudre les problèmes techniques, l'histoire humaine du syndicat mais également quelques informations plus surprenantes.

On y apprendra notamment que le barrage a servi de décor pour un film du Futuroscope en 1995 ou que l'édifice a bougé de 2mm durant toutes ces années...

*L'histoire du SEP du Confolentais, Pierre Boulanger*

SEP : Syndicat d'eau potable du Confolentais Téléphone : 05 45 29 54 80 / fax : 05 45 29 54 81

Courriel : [sep.confolentais@wanadoo.fr](mailto:sep.confolentais@wanadoo.fr)

# AGUR, LA TRANSPARENCE AU SERVICE DE L'EAU

## La société qui gère le service de l'eau dans le Confolentais se fixe deux objectifs : réactivité et transparence

Les remous de l'appel d'offre lancé par le Sep du Confolentais pour la gestion du service de l'eau n'ont pas affecté le passage de témoin entre la société Saur et la société Agur. Depuis le 26 février, cette dernière gère donc le service de l'eau dans le Confolentais et ce, pour 14 ans.

LE SERVICE  
PUBLIC DE L'  
**EAU**  
PAR AGUR

## Agur, une société régionale du Sud-Ouest

Agur est une filiale DSP (Délégation Service Public) du groupe familial Etchart. C'est une entreprise régionale du Sud-Ouest dont le siège social se situe à Bayonne et qui fut créée il y a 23 ans. Si la société a pris son envol en Dordogne, elle est principalement présente en Gironde et dans les Landes mais aussi en Charente avec une entrée dans le sud Charente dès 2000. Lège Cap Ferret, Saintes et le Confolentais sont ses dernières implantations.

Jean-Christophe Maystre, chef d'agence Agur Charente Dordogne, explique le choix du Confolentais et décline les

objectifs d'Agur : « Agur va dans les territoires où il n'y a pas eu de concurrence dans la gestion du service de l'eau et où la taille du syndicat est suffisante pour pouvoir s'implanter localement et durablement. Agur, c'est une alternative entre les grandes multinationales et la gestion publique via des régies publiques. On est une version PME à disposition des collectivités avec pour mots d'ordre, réactivité et transparence. C'est sur ces points que nous serons jugés. »

## Les missions d'Agur

Agur s'appuiera sur une équipe de 5 personnes, sous la direction du chef de secteur Julien Thomas, pour ses différentes missions : une personne à temps plein sur la station Bellevue, deux agents d'exploitation pour intervenir sur les 19 communes et auprès des 7900 abonnés et enfin une équipe de travaux de deux personnes.

De l'entretien du barrage et de la station Bellevue aux relevés de compteurs d'eau en passant par le nettoyage des réseaux ou encore la pose de branchements et le service d'astreinte, les missions sont nombreuses.



Intérieur Station Bellevue

## Quid de la facture ?

L'eau n'a pas cessé de couler chez les usagers et la prochaine facture éditée par Agur pour le compte du syndicat sera envoyée comme chaque année en juillet aux abonnés. Sur cette facture, vous retrouverez trois chiffres :

- Le premier correspond à l'abonnement par semestre. C'est la part fixe pour chaque abonné
- Le second correspond au coût par m<sup>3</sup> consommé. Le relevé est effectué une fois par an.
- Enfin, le troisième chiffre correspond à la redevance prélevée par l'agence de l'eau en fonction des m<sup>3</sup> consommés.

Attention, cette facture correspond à l'alimentation en eau potable. Ne pas confondre avec la facture d'assainissement de la Saur qui correspond à la gestion des eaux usées de la Ville de Confolens

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**La moyenne de consommation d'eau pour un abonné est de 109m<sup>3</sup>/an**

### POUR TOUTES INFORMATIONS :

**Zone d'activité de la Croix Saint-Georges**

• **Centre d'appel 7j/7 et 24h/24 : 09 69 39 40 00**

• **Permanences : du lundi au vendredi, de 8h à 10h**

• **Rendez-vous sur site de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.**



# LA PISCINE : QUAND L'EAU RIME AVEC PLAISIR.

Des scolaires au public de tout âge, la piscine communautaire de la Tulette devient chaque année un lieu incontournable de l'été.

« Tu fais quoi cet après-midi ? On va à la piscine ? » Ah l'été, la chaleur, les copains et en guise de QG, la piscine communautaire de la Tulette. Chaque année en période estivale, ils sont nombreux à envahir les bassins. Ici, l'eau rime avant tout avec plaisir mais aussi avec apprentissage et compétition.

## En juin, les scolaires lancent la saison

Communautaire, la piscine de La Tulette accueille dès début juin les classes des différentes écoles du territoire. Au total, 1611 entrées ont été comptabilisées chez les scolaires en 2014.

A Confolens, la municipalité prend à sa charge les entrées des écoliers des deux écoles maternelles et de l'école primaire ainsi que le transport en bus.

L'encadrement des élèves est défini par classe sur la base suivante :

- Ecole élémentaire : l'enseignant et un adulte agréé, professionnel qualifié ou intervenant bénévole
- Ecole maternelle : l'enseignant et deux

adultes agréés, professionnels qualifiés ou intervenants bénévoles

La surveillance, obligatoire, est assurée par un personnel titulaire d'un des diplômes conférant le titre de maître-nageur.



## Les estivants au rendez-vous

Appréciée par les habitants du territoire, la piscine plein-air de La Tulette l'est aussi des estivants qui viennent nombreux goûter aux joies de cet équipement de qualité. Il est sans nul doute l'un des sites incontournables de l'été en Charente-Limousine. Noire de monde, la piscine offre en plus un cadre agréable pour tous les publics. Du toboggan aux plongeoirs en passant par le grand bassin ou la pataugeoire, chacun y trouve son compte. Le solarium verdoyant permet enfin aux estivants de bronzer sur le bord de Vienne.

Malgré une météo peu clémente l'été dernier, la piscine a accueilli 5648 personnes.



## Le Club Nautique du Confolentais surfe sur la vague

Le mois de juin signifie également le lancement de la saison pour le Club Nautique du Confolentais. Forte de ses 101 licenciés, cette association confolentaise, par ses excellents résultats sportifs, offre une belle vitrine pour la Ville. Une des plus belles performances à noter concerne trois jeunes nageurs qui se sont hissés jusqu'en en Coupe de France. Il s'agit de **Quentin Gémeau** et **Georgina Gowland** de Confolens et de **Morgane Lasnier** de Lessac. Ils ont participé à la Coupe de France des régions de natation estivale qui a eu lieu les 30 et 31 Août 2014 à Hasparren dans les Pyrénées Atlantiques.



Georgina Gowland, Quentin Gémeau et Morgane Lasnier

## Un équipement de qualité dans un cadre convivial

La piscine de la Tulette est une piscine de plein air, équipée de trois bassins dont un de 25m et d'une fosse à plongée, Elle est également équipée d'un toboggan avec deux pistes de descente et de 3 plongeoirs (1, 3 et 5m).

Le solarium en pelouse permet également de se détendre dans un cadre agréable et convivial.

### ● HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Juin : Samedi et dimanche, de 10h30 à 12h et de 14h à 19h

A partir du 4 juillet : Tous les jours, excepté le lundi, de 10h30 à 12h et de 14h à 19h

### ● TARIFS : Enfants : 1,80 euros / Abonnement : 1,40 euros

Adultes : 2,80 euros / Abonnement : 2,20 euros

## LA GAULE CONFOLENTAISE, DOYENNE DES ASSOCIATIONS

Depuis plus d'un siècle, les pêcheurs de la Gaule Confolentaise taquinent le goujon sur les rivières de notre territoire.

Centenaire et toujours bien portante ! L'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA), La Gaule Confolentaise, est la doyenne de nos associations (1903) et l'une des plus importantes en effectif avec ses 320 adhérents.

Son grand âge ne l'empêche pas de mener de nouveaux projets et de se tourner vers l'avenir. En effet, à l'instar des autres AAPPMA affiliées à la Fédération départementale de pêche, 2015 est synonyme d'une petite révolution chez les amateurs de pêche qui doivent prendre leur carte d'adhésion par internet à partir de leur domicile ou via les dépositaires des cartes de pêche (lire ci-dessous). Finies donc les cartes en carton.

Et puis question projets, si la pêche à l'écrevisse va être reconduite en août, l'été 2015 verra surtout la réalisation d'un ponton disposant de l'agrément « Parcours famille » sur le site des Roches Bleues à Confolens (lire page suivante).

### Une ouverture « fraîche »



Revenons cependant à l'essentiel avec l'ouverture de la pêche qui eut lieu le samedi 14 mars. Une ouverture « fraîche » pour le président de la Gaule Confolentaise, Serge Flayac, les conditions météorologiques n'ayant pas été optimales.

Au total, 750 kilos de truites fario et arc-en-ciel ont été lâchés

dans l'Issoire, la Marchadaine et la Courrière sur différents points de ralliement sur les communes de Lesterps, Brillac ou Confolens entre mars et avril. Une quarantaine de personnes de l'association se mobilise pour effectuer ces lâchers. 50 kilos de brochets ont été lâchés dans la Vienne.

### De jolis coins de pêche

Avec notamment la vallée de l'Issoire, site Natura 2000, les pêcheurs de La Gaule Confolentaise disposent de jolis coins de pêche, le seul bémol étant les écluses sur le Goire. Le plaisir de pêcher se conjugue à la beauté du paysage pour des parties de pêche qui sentent bon la convivialité.

Serge Flayac est également attentif à la protection des sites et à la qualité de l'eau d'où un travail sur l'entretien des ruisseaux en partenariat avec le Sigiv. La présence de truitelles sauvages laisse cependant présager d'une bonne qualité de l'eau favorable à la reproduction des truites sauvages.



## DOMAINE PISCICOLE

### 1<sup>ère</sup> catégorie

- **Le Goire et ses affluents**
- **L'Issoire et ses affluents**

*Population : quelques truites sauvages, goujon, chabots, gardons, gardèches, écrevisses...*

### 2<sup>e</sup> catégorie

- **Vienne**

*Population : brochets, sandres, silures, gardons, ablettes, poissons blancs...*

## RENSEIGNEMENTS :

### Bureau (depuis fin 2013) :

- Président : Serge Flayac.
- Vice-président : Louis Dumont
- Trésorier : André Poncharraud
- Secrétaire : Jean-Paul Pichon

### Liste des distributeurs de cartes de pêche :

- Bricomarché, avenue du 8 mai 16500 Confolens
- Maison de la presse, 14 rue Émile Roux, 16 500 Confolens
- Alimentation Tabac Presse, 21 rue de l'Abbatiale, 16500 Lesterps
- Le Petit panier, 11 place des Anciens Fossés, 1650 Brillac.

Pour ceux qui souhaitent s'initier à l'art de la pêche à la ligne, il est toujours temps de prendre une carte et de venir s'exercer dans le cadre idyllique de nos rivières locales. La fermeture de la pêche est prévue pour le deuxième samedi de septembre.



## UN PONTON AUX ROCHES BLEUES

Un ponton de 20 mètres de long sera inauguré cet été aux Roches Bleues.

Les Roches Bleues continuent leur lifting avec la mise en place d'un ponton de 20 mètres de long sur le bas du site côté pont, financé par la Fédération nationale de pêche (60%) ainsi que la fédération départementale de pêche et l'AAPPMA de La Gaule Confolentaise. Ce ponton sera accessible aux personnes handicapées.

Un agrément « Parcours famille » sera référencé sur le site. Une signalétique est en projet. Les touristes pourront y lire la présentation du site, un petit historique ainsi que les différentes espèces présentes dans la Vienne.

La Ville de Confolens, désireuse de faire des Roches Bleues un site touristique incontournable et familial, ne peut que se réjouir d'un tel projet.



Pour rappel, les Roches Bleues accueilleront cet été comme chaque année la location de canoës et de pédalos, différentes activités de l'été actif, une étape du Beach Soccer Charente Tour le mercredi 17 juin ainsi que deux marchés de producteurs (6 et 20 août).





# CONFOLENS ANIME VOTRE ÉTÉ

## TROPHÉE DES SPORTS

Vendredi 19 juin :  
stade du Pigeonnier

## FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 20 juin : centre-ville

## ÉTÉ ACTIF

Du 6 juillet au 7 août : Roches Bleues, piscine, gymnases...

## LOCATION CANOËS, PÉDALOS

Du 6 juillet au 28 août :  
Roches Bleues

## VENDREDIS DE L'ÉTÉ

(concerts, théâtre)  
20h30, aux arènes Crevelier  
10 juillet : Lous Brandalous et Bunda

Blanca (fanfare, percussions)  
17 juillet : Rhum Runners (rockabilly)  
24 juillet :  
31 juillet : Trio Swing N'Zazou  
(chansons françaises, jazz américain)  
7 août : Les Troubadours du  
Confluent (théâtre)

## MARCHÉ DE PRODUCTEURS

9 et 23 juillet : Place de l'Hôtel de  
Ville

6 et 20 août : Roches Bleues

## FESTIVAL DE CONFOLENS

Du 11 au 16 août : centre-ville  
13 août : Foulées de la Solidarité

## FOIRE DE LA ST BARTHÉLEMY

23 août : au Max Félix

